



Accessibilité réglementation brancard

Par **Lisaline25**, le **22/07/2011 à 17:41**

Bonjour,
Je pense que mon problème rencontrera plus de réponses (du moins je l'espère!) dans cette partie du forum!
J'aurais aimé savoir s'il existait une réglementation au sujet du passage du brancard dans l'appartement et dans les couloirs accédant à l'appartement (pour les bâtiments rénovés). Selon le code de la construction, on doit pouvoir porter dans un logement ou en faire sortir une personne couchée sur un brancard (art 5 du décret de 1969).
On m'a parlé d'une norme de 90cm, mais y a t-il un texte justifiant ces 90cm ?!
D'avance merci,
Lisaline.